



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL
CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

**FORMATION
TRONC COMMUN**

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*

Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.
Son siège social est situé 13 rue Trigrance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

Le tronc commun

Cette formation est le prérequis obligatoire pour accéder aux fonctions d'encadrant et d'officiel au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Elle est obligatoire pour accéder aux formations supérieures:

- Brevet fédéral 1
- Arbitre Régional
- Graphiqueur/délégué

Public concerné

La formation s'adresse à tous licenciés désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque, d'un comité

Condition d'entrée en formation

- ↪ Dossier d'inscription complet (fiche + documents à fournir)
- ↪ Être licencié à la FFPJP
- ↪ Être âgé de 16 ans minimum. (majorité nécessaire pour encadrer)
- ↪ Fournir un bulletin N°3, extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- ↪ Être titulaire du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) et fournir une copie.
- ↪

Tarifs et modalités de financement

Frais pédagogiques : Les frais d'inscription et pédagogique sont de :

- ↪ 60€ en formation initiale
- ↪ 30€ en recyclage

Calendrier et volume horaire

8 heures de formation sur une journée.

Calendrier des formations sur le territoire à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP.

Programme de la formation

Les compétences visées sont :

- ↪ Connaître le contexte culturel, institutionnel et environnemental de la pétanque en France
- ↪ Participer à l'organisation d'initiation et/ou de compétition de pétanque
- ↪ Intervenir avec pédagogie
- ↪ Agir, intervenir en toute sécurité
- ↪ Agir en personne responsable dans le respect des règles du jeu et du fair-play

Référentiel:

Être capable d'appréhender le contexte culturel, institutionnel et environnemental de la pétanque en France

Connaître les principaux éléments de l'histoire des jeux de boules et l'évolution de la pétanque
Situer le club de pétanque dans son environnement (école de pétanque)
Connaître le cursus de formation fédérale et le référentiel de compétences du tronc commun
Se situer dans le mouvement fédéral: organisation de la fédération
Identifier et différencier les différentes formes actuelles de pratique de la pétanque : loisir, éducative, sportive

Être capable de proposer une pratique en toute sécurité du pratiquant, respectant les règles du jeu et du fair-play

Mettre en œuvre des situations de pratique en toute sécurité (pédagogie, compétition..)
Mettre en œuvre les conditions matérielles de sécurité: trousse, numéros utiles, règles d'hygiène de vie
Adopter une posture adéquate et adaptée au public et transmettre les règles de savoir être pour le « vivre ensemble »
Diffuser les règles du fair-play inhérentes à la pratique sportive

Être capable de maîtriser les principaux éléments de règlements et les organisations compétitives

Maîtriser les règles du jeu
Maîtriser les règlements sportifs, administratif: mutation, licence, sponsors
Maîtriser l'organisation statutaire

Être capable de concevoir, encadrer et évaluer des séances

Définir les caractéristiques des différents publics et les contextes de pratique (loisir compétition)
Adapter son intervention (pédagogique) à la spécificité du public (enfant/adolescent/adulte/ senior)
Rôles et missions d'un officiel (éducateur, arbitre, délégué..) et posture dans chaque fonction
Expliciter et comprendre les apports éducatifs et sportifs de la pétanque : les 4 champs de compétences pour un joueur de pétanque
Connaître et favoriser la construction des gestes techniques de base (répertoire moteur de base) technique sportive / technique arbitrage

Certification

Une seule épreuve : évaluation théorique sur la connaissance du règlement sportif et administratif. Une fois le test réussi, le candidat devient initiateur et arbitre départemental stagiaire. Pour valider son statut d'arbitre départemental définitivement, le candidat devra participer à l'arbitrage de 4 concours en binôme avec un arbitre titulaire, à minima, dans l'année qui suit son obtention. (le comité départemental attestera de la réalisation de ces arbitrages).

NB : Le candidat en recyclage doit suivre la formation mais ne repasse pas l'examen.

Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées 15 jours avant la date de démarrage de la formation.

Contacts

Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)
13 Rue Trigance - 13002 MARSEILLE

Secrétariat :

Tél : 04 91 14 05 80- formation@petanque.fr

Responsable pédagogique : William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 - 06 19 84 14 01- william.roux@petanque.fr